République Française - Département de l'Isère - 6e Circonscription - Liberté - Egalité - Fraternité



ELECTIONS LEGISLATIVES du 19 MARS 1978

(Scrutin de Ballottage)

POUR LA MAJORITE PRESIDENTIELLE

Jean BOYER

Electrices, Electeurs,

Nous remercions très sincèrement les 20.457 électeurs qui nous ont apporté leurs suffrages dès le 1er tour.

Pour le 2e tour, le choix est d'une clarté aveuglante.

D'un côté le candidat socialiste qui multiplie les promesses qu'il serait dans l'impossibilité de tenir et qui s'il était élu, contribuerait à l'arrivée au Gouvernement de ministres communistes.

De l'autre côté, le candidat de la Majorité présidentielle, Député sortant, qui a tout mis en œuvre, depuis qu'il est votre élu, pour équiper au mieux votre circonscription, qui a créé des emplois qui a aidé hommes et femmes de toutes tendances politiques et qui ne désire que continuer sur cette voie, afin que le Député soit celui de tous.

Comment faire confiance au parti socialiste dont l'attitude est si différente avant et après le 1er tour ?

Avant, il résiste aux pressions du Parti Communiste et affirme qu'il refusera de négocier avec lui entre les deux tours.

Après, le Parti Socialiste, conscient qu'il a besoin des voix communistes pour prendre le pouvoir, est prêt à toutes les concessions à l'égard de son ex-allié.

Comment faire confiance à ces hommes dont la seule ambition est de prendre le pouvoir à n'importe quel prix ?

Electrices, Electeurs, le Parti Socialiste vous trompe ! Si l'on pouvait en douter avant le 1er tour, cela désormais n'est plus permis.

Nous faisons confiance à votre bon sens qui guidera votre choix. Nous avons prouvé notre efficacité et notre dévouement, l'oublierez-vous pour des promesses dont l'ampleur est suspecte...

Le Candidat :

Jean BOYER

Député Sortant (Parti Républicain)
Conseiller Général de l'Isère
Maire de Gillonnay

Le Candidat suppléant :

Gilbert CORSAT

Maire de Sonnay



Vu : Les Candidats

imp. rhône-isère